



MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS

Liberté
Égalité
Fraternité

La lettre des classes de défense

N° 17 – septembre / octobre / novembre 2024

Direction du service national
et de la jeunesse

Sous-direction des politiques
en faveur de la jeunesse

Connaissez-vous ?



LE BLEUËT
DE FRANCE

Né pendant la Première Guerre mondiale et érigé en association à partir de 1925, le Bleuët de France illustre depuis près d'un siècle la mémoire et la solidarité envers le monde combattant. **Unique fleur qui persistait à pousser dans les tranchées labourées d'obus**, il incarne le sacrifice de ceux qui sont tombés pour notre liberté.

Fidèle à sa mission centenaire, le Bleuët de France apporte un soutien humain et matériel à « **ceux qui restent** ».

Depuis le 14 juillet 2023, **tous les Français sont invités à arborer un Bleuët** du 1^{er} au 11 novembre, le 11 mars (journée de solidarité en mémoire des victimes d'attentat) et du 1^{er} au 8 mai. Toutes les troupes françaises qui défilent sur les Champs-Élysées portent également le Bleuët épinglé au cœur.



À l'approche des commémorations du 11 novembre, **votre classe défense peut, comme beaucoup le font déjà, se mobiliser pour organiser une collecte au profit de « ceux qui restent »**. Les dons servent à financer des stages de reconstruction pour les blessés des armées ou les victimes d'acte terroriste, des préparations physiques pour les compétitions paraspportives, à offrir des colis de Noël pour les soldats en OPEX ou les résidents d'EPHAD labellisés, mais aussi permettre à des pupilles de la nation de poursuivre leurs études ou des activités artistiques et culturelles.



- Si vous êtes intéressés par l'organisation d'une collecte aux alentours du 11 novembre pour sensibiliser la communauté éducative (élèves, personnels, familles...) à cause de la mémoire et la solidarité, merci de contacter la DSNJ qui transmettra au Bleuët de France.

dsnj-dispositifs-jeunesse.contact.fct@intradef.gouv.fr